



**Province de Québec
Province de Québec
MRC de Montcalm
Municipalité de Sainte-Julienne**

AVIS PUBLIC

Avis est par la présente donné, par la soussignée, secrétaire-trésorière / directrice générale de la Municipalité de Sainte-Julienne, QUE :

Lors de la séance du conseil qui se tiendra le 8 août 2016 à 20h00 à l'école Notre-Dame-de-Fatima, situé au 2463, rue Victoria, à Sainte-Julienne, le conseil de la Municipalité de Sainte-Julienne prendra connaissance de l'avis du comité consultatif d'urbanisme concernant une demande de dérogation mineure relative à l'immeuble suivant :

3982, rue du Charme

Objet de la demande 2016-0029 :

La présente demande vise l'obtention d'une dérogation mineure pour la construction d'un garage détaché situé à 7.75m de la ligne avant au lieu de 10.75m (règlement 377, article 84).

Toute personne intéressée peut se faire entendre devant le conseil municipal concernant cette demande au lieu et heure indiqués ci-haut.

FAIT À SAINTE-JULIENNE, ce 20 juillet 2016.

France Landry
Secrétaire-trésorière /directrice générale